

Exp 1  
NATIONS UNIES  
INSTITUT AFRICAIN  
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
ET DE PLANIFICATION

2074  
16  
IDEP/REPRODUCTION/277

D A K A R

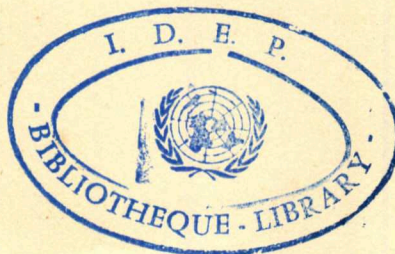
30 NOV. 1971

SOUS-DEVELOPPEMENT ET DEPENDANCE EN AFRIQUE NOIRE  
LES ORIGINES HISTORIQUES ET LES FORMES CONTEMPORAINES

par

Samir AMIN

Document de travail interne préparé à l'intention  
d'une réunion privée organisée par l'Institut.  
A ne pas diffuser à l'extérieur.



OCTOBRE 1971

SOUS-DEVELOPPEMENT ET DEPENDANCE EN AFRIQUE NOIRE -  
LES ORIGINES HISTORIQUES ET LES FORMES CONTEMPORAINES

Unité et diversité de l'Afrique noire

L'Afrique noire contemporaine se partage en grandes régions visiblement distinctes. Mais il est plus difficile de situer la distinction, d'en analyser la nature, l'origine et la portée que de la voir.

L'unité de l'Afrique noire n'est pourtant pas non plus sans fondements. Au contraire, au delà de la "race" - qui n'est ni plus homogène ni moins métissée, et ce depuis les âges préhistoriques, que ne le sont les autres "races" (blanche, jaune ou rouge, au singulier ou au pluriel) - un fond culturel d'origine commun ou parent et une organisation sociale qui présente encore beaucoup d'analogies frappantes font de l'Afrique noire une réalité. Certes cette réalité vivante, vaste et riche n'a pas attendu la conquête coloniale pour emprunter et donner aux autres grands ensembles de l'Ancien monde, méditerranéen surtout, mais européen et asiatique également. L'image d'une Afrique ancienne isolée, fermée sur elle-même, n'est plus celle de notre époque : l'isolement - associé naturellement à un prétendu caractère "primitif" - correspondait seulement à une exigence idéologique du racisme colonial. Mais ces échanges n'ont pas brisé l'unité de la personnalité africaine. Ils l'ont au contraire aidée à s'affirmer et à s'enrichir. La conquête coloniale de pratiquement tout ce continent a renforcé ce sentiment d'une unité de l'Afrique noire. Vue de Londres, Paris ou Lisbonne, l'Afrique noire apparaissait à l'observateur européen comme une réalité homogène, comme les nord-américains considèrent un continent "latino-américain" qui s'étend au sud du Rio Grande.

Vue de l'autre pôle, c'est-à-dire de l'intérieur, l'Afrique noire apparaît à l'évidence même comme extrêmement variée, tout comme l'Amérique latine. Certes presque aucun des Etats actuels, résultats d'un

découpage artificiel, ne constitue la base unique, ou même essentielle, de cette diversité. Encore que l'on aurait tort de penser que cette réalité, fût-elle récente, ne se marque pas déjà dans le visage de l'Afrique et ne sera pas appelée - pour le meilleur comme pour le pire - à se renforcer, au moins en ce qui concerne l'avenir visible. Plus visibles encore apparaissent quelque 100 à 200 régions, plus ou moins vastes, franchissant encore souvent allègrement les frontières d'Etat. Ces régions constituent un autre plan de la réalité ; elles se définissent non pas par leur géographie seulement, mais aussi et surtout par l'homogénéité de leurs conditions sociales, culturelles, économiques et même encore politiques.

Entre ces deux pôles - l'unité africaine et la variété micro-régionale - apparaît le partage du continent en quelques macro-régions très vastes. Nous proposons d'en distinguer trois et nous verrons sur quels arguments se fonde cette distinction.

L'Afrique de l'ouest conventionnelle (ex-AOF, Togo, Ghana, Nigeria, Sierra Leone, Gambie, Liberia et Guinée Bissao), le Cameroun, le Tchad et le Soudan constituent ensemble une première région vaste que nous définissons comme l'Afrique de l'économie de traite. Nous aurons à préciser la nature exacte de ce concept, malheureusement trop souvent banalisé. Cet ensemble se partage visiblement en trois sous-ensembles : 1) la sous-région côtière, d'accès facile par l'extérieur, qui en constitue la partie "riche", 2) la sous-région intérieure, qui apparaît largement comme la réserve de main-d'oeuvre pour la côte et le marché d'écoulement des industries qui commencent à s'établir sur cette côte, et 3) le Soudan dont on verra plus loin les raisons de la particularité.

Le bassin conventionnel du Congo (Congo-Kinshasa, Congo populaire Gabon et R.C.A.) constitue une seconde macro-région que nous définissons comme l'Afrique des compagnies concessionnaires. Nous aurons ici encore à expliquer comment, par delà la différence des politiques française et

belge et des formes de ces politiques, des similarités réelles dans le mode de mise en valeur colonial ont marqué l'ensemble de la zone et justifient sa définition.

L'ensemble oriental et austral du continent (Kenya, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Burundi, Zambie, Malawi, Angola, Mozambique, Zimbabwe, Botswana, Lesotho et Afrique du Sud) constitue la troisième macro-région que nous appellerons l'Afrique des réserves. Là encore, nous verrons que, par delà la variété des pays, l'ensemble a été façonné autour de la politique de l'impérialisme colonial qui a opéré ici par le moyen de ce que nous verrons avoir été des "enclosure acts" à l'échelle de peuples entiers.

L'Ethiopie et la Somalie, Madagascar, la Réunion et Maurice, comme les îles du Cap Vert à l'autre extrémité du continent, n'entrent pas dans ces macro-régions, encore que sous tel ou tel aspect on y retrouve quelques éléments de l'un ou de l'autre des trois systèmes en question, ici cependant combinés avec un autre système qui a été dominant dans le façonnement actuel : le système esclavagiste-mercantiliste des îles du Cap Vert, la Réunion et Maurice, les systèmes "pseudo-féodaux" de l'Ethiopie et de Madagascar. Evidemment des questions de frontière entre les régions existent : le Katanga appartient à l'aire des réserves, l'Erythrée à celle de l'économie de traite, etc...

#### Pour une périodisation de l'histoire africaine

La distinction proposée est délibérément fondée sur les effets de la dernière période de l'histoire de l'Afrique : celle de la colonisation. On aura donc à examiner comment s'est organisée la dialectique entre les grandes politiques coloniales ainsi définies en trois groupes et les structures héritées des périodes antérieures. Pour ce faire, nous aurons à opérer une autre coupe, celle-ci dans le temps, en distinguant quatre périodes.

La période prémercantiliste s'étend des origines au XVIIe siècle. Au cours de cette très longue histoire, des rapports se nouent entre l'Afrique noire et le reste de l'ancien monde, particulièrement de part et d'autre du Sahara entre la savane (de Dakar à la Mer Rouge) et la Méditerranée. Des formations sociales apparaissent que l'on ne peut pas comprendre sans les situer, ici comme ailleurs, dans la constellation de toutes les formations sociales en rapport les unes avec les autres. A cette époque, l'Afrique dans son ensemble n'apparaît pas comme inférieure, plus faible que le reste de l'ancien monde, considéré dans son ensemble également. Les inégalités de développement à l'intérieur de l'Afrique répondent aux inégalités de développement au nord du Sahara, de part et d'autre de la Méditerranée.

La période mercantiliste s'étend du XVIIe siècle à 1800. Cette période est marquée par la traite des esclaves ; et c'est à cette époque que remonte le premier recul de l'Afrique noire. Cette traite négrière ne touche pas que les zones côtières : elle propage ses effets sur l'ensemble du continent, se traduisant par une régression des forces productives. On distinguera ici deux zones de traite esclavagiste : d'une part celle de la dépendance atlantique, de très loin la plus dévastatrice par son ampleur, qui touche tout le continent à partir de ses côtes, de Saint Louis du Sénégal à Quelimane en Mozambique ; d'autre part, celle de la dépendance orientale, qui opère à partir de l'Egypte, de la Mer Rouge et de Zanzibar en direction du Soudan et de l'Afrique orientale. Cette seconde traite mercantiliste se prolonge au delà de 1800, parce que la révolution industrielle qui bouleverse les fondements de la société en Europe et en Amérique du nord ne touche pas l'Orient turco-arabe.

La troisième période s'étend de 1800 à 1880-90. Elle est caractérisée par la tentative, au moins en ce qui concerne certaines régions de l'aire du mercantilisme atlantique, de façonner une nouvelle forme de la dépendance entre ces régions et cette partie du monde où le capitalisme a pris sa forme industrielle achevée. Tentative dont les moyens sont très limités ; on verra pourquoi. L'aire du mercantilisme oriental ignore cette période.

La quatrième période, celle de la colonisation, parachève l'oeuvre de la troisième à "l'ouest", se substitue au mercantilisme oriental à "l'est", et développe - avec des moyens décuplés - les formes actuelles de la dépendance du continent selon chacun des trois modèles énumérés plus haut. Le présent éclaire le passé. Les formes achevées de la dépendance, qui n'apparaissent que lorsque l'Afrique est véritablement intégrée comme périphérie dans le système capitaliste mondial parvenu à l'époque impérialiste, et mise en valeur comme telle, permettent de comprendre, par comparaison, la signification des systèmes antérieurs de rapports sociaux et les modes d'articulation des formations sociales africaines à celles des autres régions de l'Ancien monde avec lesquelles elles étaient en rapport.

#### La période prémercantiliste (jusqu'au XVIIe siècle)

Des formations sociales complexes, parfois étatiques, presque toujours fondées sur des différenciations sociales visibles qui témoignent de l'ancienneté du processus de dégradation de la communauté villageoise primitive, caractérisent déjà l'Afrique noire qui, à cette époque, n'est pas dans l'ensemble plus arriérée que le reste du monde. Si la confusion la plus grande domine les débats sur la société africaine traditionnelle, c'est pour de nombreuses raisons, au moins au nombre de 4 principales qui sont : 1) la pauvreté des documents et des vestiges, réduits presque uniquement aux témoignages des voyageurs arabes, 2) la confusion entre le concept de mode de production et celui de formation sociale, qui appelle des éclaircissements et une distinction fondamentale sur laquelle nous insisterons une fois de plus, 3) la confusion entre les différentes périodes de l'histoire africaine, notamment entre cette période prémercantiliste et la période mercantiliste qui suit, le souci légitime des historiens de rendre compte de l'histoire concrète, qui est continue, favorisant cette confusion, et 4) last but not least, les préjugés idéologiques défavorables à l'Afrique, en relation évidente avec le racisme colonial.

C'est pourquoi, pour voir clair dans cette histoire, sans prétendre la restituer dans son mouvement, mais dans l'intention avouée de marquer les différences essentielles entre cette Afrique, la seule véritablement "traditionnelle" (mais ni isolée, ni primitive), et ce qui suivra, nous formulerons les trois ensembles de propositions qui suivent. (1)

Premièrement, une formation sociale n'est pas réductible à un mode de production. Le concept de mode de production est un concept abstrait qui n'implique aucun ordre de succession historique en ce qui concerne toute la période de l'histoire des civilisations qui s'étend des premières formations différenciées jusqu'au capitalisme. Nous avons proposé de distinguer 5 modes de production : 1) le mode de production communautaire primitif, le seul qui soit antérieur à tous les autres, pour des raisons d'évidence, 2) le mode de production tributaire qui juxtapose la persistance de la communauté villageoise et d'un appareil social et politique d'exploitation de celle-ci sous la forme de la ponction d'un tribut ; ce mode de production tributaire est la forme la plus courante, la plus générale, qui caractérise les formations de classes précapitalistes; nous proposons ~~de~~ <sup>à</sup> distinguer a) les formes précoces, et b) les formes évoluées comme le mode de production féodal (où la communauté villageoise perd la propriété éminente du sol au profit des maîtres féodaux, la communauté persistant comme communauté de familles), 3) le mode de production esclavagiste qui constitue une forme relativement plus rare, quoique dispersée, 4) le mode de production petit marchand simple qui constitue une forme fréquente mais qui ne caractérise pratiquement jamais une formation sociale dont elle serait le mode dominant, et enfin 5) le mode de production capitaliste.

Nous avons déjà insisté sur l'idée que les formations sociales étaient des structures concrètes, organisées, caractérisées par un mode de production dominant et une articulation autour de celui-ci d'un ensemble complexe de modes de production qui lui sont soumis. Ainsi peut-on voir le mode de production petit marchand simple articulé sur un mode de production tributaire (précoce ou évolué - féodal) dominant, sur un mode de production

esclavagiste ou même sur un mode de production capitaliste. De même, le mode de production esclavagiste peut-il être non dominant, ce qui est la règle lorsqu'il s'articule à un mode tributaire dominant (ou même au mode capitaliste, comme aux Etats-Unis jusqu'en 1865), et exceptionnellement constituer le mode dominant (comme dans les formations de l'antiquité classique).

Si les modes de production ne constituent pas des catégories historiques (au sens d'une succession historique nécessaire de leur apparition), les formations sociales par contre ont un âge et celui-ci est donné par le niveau de développement des forces productives. C'est pourquoi il est absurde de faire une analogie quelconque entre le même mode de production intégré dans des formations d'âge différent, par exemple entre l'esclavage africain ou romain et celui des Etats-Unis au XIXe siècle. (2)

Deuxièmement, les formations sociales ne peuvent par toujours être comprises dans leur isolement. Si les rapports que différentes formations entretiennent sont parfois marginaux, très souvent ceux-ci sont décisifs. La problématique du commerce lointain est donc essentielle. Le commerce lointain n'est évidemment pas un mode de production, mais le mode d'articulation entre des formations autonomes. C'est en cela qu'il se distingue du commerce intérieur, c'est-à-dire intérieur à une formation sociale donnée. Ce commerce intérieur est constitué par les échanges marchands caractéristiques des modes de production petit marchand simple ou esclavagiste (dans ce cas esclavagiste-marchand) qui sont des éléments de la formation en question. Mais il peut être aussi le prolongement du commerce lointain, le mode par lequel les marchandises qui font l'objet de celui-ci pénètrent en profondeur au sein de la formation.

Le commerce lointain mettant en rapport des sociétés qui s'ignorent, c'est-à-dire des produits pour lesquels chacune des sociétés ignore le coût de production chez l'autre, des produits "rares", non substituables, les groupes sociaux qui s'y livrent occupent une position de monopole dont ils



tirent leur profit. Ce monopole justifie très souvent le caractère "spécial" de ces groupes - castes ou ethnies commerçantes étrangères spécialisées, etc.... - si fréquente dans l'histoire (Juifs en Europe comme Dioula en Afrique de l'ouest, etc...). Nous avons montré que, dans ce commerce, la théorie subjectiviste de la valeur - qui perd son sens lorsque le coût de production des marchandises est connu des partenaires à l'échange, comme c'est le cas dans les échanges capitalistes, conservait ici une signification. (3)

Nous avons également montré que ce commerce lointain pouvait, dans certaines sociétés, devenir décisif. Il en est ainsi lorsque le surplus que les classes dominantes locales peuvent tirer des producteurs à l'intérieur de la formation en question est limité, en raison du niveau de développement moins avancé des forces productives et/ou de conditions écologiques difficiles ou en raison de la résistance que la communauté villageoise oppose avec succès au prélèvement de ce surplus. Dans ce cas, le commerce lointain permet, par le profit de monopole qu'il autorise, le transfert (et non certes la génération) d'une fraction du surplus d'une société à une autre. Pour la société qui en bénéficie, ce transfert peut être essentiel et constituer l'assise principale de la richesse et de la puissance de ses classes dirigeantes. La civilisation peut toute entière alors dépendre de ce commerce et le déplacement des circuits d'échanges faire tomber dans la décadence telle région ou au contraire créer les conditions d'un épanouissement, sans qu'au niveau des forces productives on ait assisté à une régression ou à une progression notable. C'est ainsi que s'expliquent, à notre avis, les hauts et les bas dans l'histoire du monde antique et méditerranéen, notamment en ce qui concerne le miracle grec comme l'épanouissement et la décadence du monde arabe. (4)

Troisièmement, les formations africaines de l'époque prémercantiliste sont autonomes, bien que leur développement soit en relation parallèle avec celui des formations du monde méditerranéen, oriental et européen.

Comme on l'a montré (5), la zone semi-aride qui traverse en écharpe l'ancien monde des rives de l'Atlantique à l'Asie centrale isole les trois régions d'écologie favorable pour une productivité élevée dans l'agriculture dès son stade primitif : l'Asie des moussons, l'Afrique tropicale et l'Europe tempérée. Cette zone a vu naître des civilisations brillantes presque toutes fondées sur le commerce lointain, notamment la Grèce et l'Empire arabe (6), dont les vicissitudes ont suivi celles des routes de ce commerce. De part et d'autre de cette zone de développement des formations sociales autonomes (celles de l'Europe féodale comme certaines au moins de celles de l'Afrique tropicale, notamment de la zone Soudano-Sahélienne située immédiatement au sud du Sahara) est parallèle, précisément à cause du commerce lointain qui les relie. De cette manière, cette partie de l'Afrique est déjà pleinement intégrée dans l'histoire mondiale, autant que l'Europe.

Le rôle du commerce transsaharien prend ici tout son relief (7). Ce commerce permet à tout l'ancien monde, méditerranéen, arabe et européen, de se fournir en or auprès de la source essentielle de production du métal jaune jusqu'à la découverte de l'Amérique : la région du Haut Sénégal et de l'Ashanti. On n'insistera jamais suffisamment sur l'importance de ce flux. Pour les sociétés de l'Afrique tropicale, ce commerce constituera une base essentielle de leur organisation. L'exploitation royale de l'or fournit aux classes dirigeantes des Etats un moyen important de se procurer, à travers le Sahara, d'une part des produits de luxe rares (draps, drogues et parfums, dattes et sel), mais aussi et surtout des moyens d'asseoir et de renforcer leur pouvoir social et politique (chevaux, cuivre, barres de fer, armes). Ce commerce favorise donc le développement des différenciations sociales, la constitution des Etats et des Empires, comme il favorise le progrès des forces productives (l'amélioration des instruments, l'acclimatation des techniques et des produits, etc...),. En échange, l'Afrique fournit principalement de l'or, accessoirement quelques produits rares (la gomme et l'ivoire) et quelques esclaves. C'est seulement depuis peu que, mue par des objectifs politiques évidents, l'Europe veut faire confondre ce commerce

entre partenaires autonomes égaux et la traite négrière dévastatrice de la période mercantiliste : Le caractère modeste du peuplement noir du sud maghrébin - quelques centaines de milliers d'hommes - comparativement aux quelques cent millions de Noirs d'Amérique, démontre l'inanité de cette confusion. Par contre, le volume du stock d'or, constitué en Europe et en Orient au cours des siècles, en provenance de l'Afrique tropicale, rappelle la nature principale de ce commerce. C'est pourquoi d'ailleurs les idées qui circulent avec les marchandises sont ici reçues facilement : ainsi l'Islam qui apparaît sur le fleuve Sénégal très tôt. L'importance de ce commerce, son caractère égal, et l'autonomie des formations africaines apparaissent sans ambiguïté dans la littérature arabe de l'époque. On comprendra davantage le ton admiratif des récits des voyageurs arabes si l'on admet que les formations nord africaines et les formations ouest africaines sont sensiblement du même âge technologique, très analogues dans leurs structures comme par la place qu'elles occupent dans le système mondial de l'époque (8). L'articulation monopole royal de l'exploitation de l'or et du commerce - fonction des marchands musulmans qui en assurent l'écoulement, définit la structure de ces formations. Ces marchands sont, comme souvent, organisés en une sorte de caste, ici la minorité religieuse.

Pendant des siècles, les formations sociales de la Méditerranée et celles de l'Afrique tropicale seront ainsi solidaires, pour le meilleur et pour le pire. Les vicissitudes des unes trouveront un écho rapide chez les autres, comme elles connaîtront simultanément la gloire et la richesse. Ainsi le déplacement progressif des routes de l'ouest vers l'est trouvera-t-il un reflet évident dans le déplacement parallèle de la civilisation et des Etats puissants tant en Afrique du nord que dans la savane ouest africaine (ce que traduit la succession Ghana-Mali-villes Haoussa-Bornou-Kanem-Dar Four ...). C'est pourquoi aussi le déplacement du centre du capitalisme mercantiliste européen naissant de la Méditerranée vers l'Atlantique va-t-il ouvrir une crise en Afrique. Ce déplacement, analysé par Braudel (9) avec le talent et la minutie que l'on connaît, sonne au

XVI<sup>e</sup> siècle, le glas des villes italiennes qui, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, avaient ouvert la brèche en direction d'une évolution qui allait être décisive pour toute la suite de l'histoire de l'humanité. Dans la même ligne d'analyse, nous affirmerons que ce déplacement va du même coup ruiner le monde arabe et l'Afrique noire Soudano-Sahélienne. Quelques dizaines d'années plus tard, l'Europe atlantique fera son apparition sur les côtes d'Afrique. Le déplacement du centre de gravité du commerce en Afrique de la savane intérieure vers la côte reflète le transfert du centre de gravité en Europe de la Méditerranée vers l'Atlantique. Mais les nouveaux échanges Europe-Afrique n'auront pas la même fonction que ceux de la période précédente car ils s'inscriront désormais dans le cadre du capitalisme mercantiliste.

#### La période mercantiliste (1600 - 1800)

Nous avons déjà défini la période mercantiliste (10) comme celle au cours de laquelle se constituent les deux pôles du mode de production capitaliste : d'une part, la prolétarianisation résultant de la dégradation des rapports féodaux et d'autre part, l'accumulation de la richesse argent. Lorsque, avec la révolution industrielle, les deux pôles se réuniront, la richesse argent deviendra capital et le mode de production capitaliste prendra sa forme achevée. Durant cette longue période de trois siècles d'incubation, la périphérie américaine du centre européen atlantique mercantiliste remplira une fonction décisive dans l'accumulation de la richesse argent par la bourgeoisie marchande atlantique. L'Afrique noire remplira une fonction non moins importante : celle que nous avons qualifiée de périphérie de la périphérie. Réduite au rôle de fournisseur de la main d'oeuvre servile pour les plantations d'Amérique, l'Afrique perd son autonomie ; elle commence à être façonnée en fonction d'exigences externes à elle-même, celles du mercantilisme. Rappelons enfin que les plantations d'Amérique en question, malgré leur forme d'organisation esclavagiste, ne définissent pas des formations sociales autonomes (qui seraient esclavagistes). Comme nous l'avons dit, le mode de production esclavagiste est ici un élément d'une formation sociale non esclavagiste. C'est-à-dire qu'il

n'est pas le mode dominant de la formation. Celle-ci est mercantiliste ; et le commerce de monopole - qui écoule sous son contrôle et à son bénéfice les produits de ces plantations sur le marché européen, activant par là-même la désagrégation des rapports féodaux - domine la plantation. La formation périphérique américaine est donc un élément d'une structure mondiale dont le centre de gravité est en Europe atlantique.

Les effets dévastateurs de la traite négrière mercantiliste sur l'Afrique sont maintenant moins mal connus, grâce entre autre à quelques travaux d'historiens libérés du préjugé colonial raciste. Nous voudrions rappeler ici les résultats d'un des plus récents et des plus brillants de ces travaux : le royaume de Waalo 1659-1859, de Boubacar Barry (11). Ces résultats sont les suivants :

Premièrement, tandis que le commerce transsaharien de la période prémercantiliste auquel participait le Waalo avait renforcé la centralisation étatique et stimulé le progrès de ce royaume sénégalais autonome, le commerce atlantique qui se substitue au premier dès l'établissement des Français à Saint-Louis (1659), ne libère aucune force productive, mais se solde au contraire par une régression de celles-ci et une désagrégation de la société et de l'Etat des Waalo-waalo. C'est pourquoi la force a dû être employée par les Français pour briser les rapports transsahariens antérieurs, soumettre cette région de l'Afrique et orienter ses relations extérieures conformément aux exigences du comptoir de Saint-Louis. Car la société africaine a évidemment tenté de réagir à cette dégradation de son sort ; l'Islam a constitué le cadre de cette réaction de défense. Les commerçants de Saint-Louis paient les esclaves qu'ils achètent avec des armes. L'équilibre des pouvoirs antérieurs entre le Roi (le Brak), qui dispose d'une armée permanente de captifs de la couronne (les Tyeddo), l'assemblée des Grands qui le nomment (le Seb Ak Baor), qui bénéficie d'un système d'apanages qui se juxtapose et se superpose au lamanat (la propriété collective clanique des terroirs des communautés villageoises), et les communautés villageoises elles-mêmes, fondées sur le lamanat, est rompu. Les coutumes

payées par les commerçants de Saint-Louis au Brak favorisent une guerre civile permanente à laquelle se livrent le Brak, les Tyeddo et les Kangam (grands notables), le pillage des communautés pour s'y procurer des esclaves. Les marabouts musulmans tentent d'organiser la résistance de ces communautés. Leur objectif est d'interdire la traite, c'est-à-dire l'exportation de la force de travail (mais non d'interdire l'esclavage interne). L'Islam change dès lors de caractère : de religion d'une caste minoritaire de marchands; il devient réaction populaire de résistance. Une première guerre des marabouts (1673-1677), menée pour tenter de convertir le Fleuve et y interdire la traite, échoue. Un siècle plus tard, en 1776, la révolution Toorodo renverse en pays Toucouleur l'aristocratie guerrière et ferme la traite négrière. Mais dans le Waalo, trop proche de Saint-Louis, la tentative du prophète Diile échoue en 1830 devant l'intervention militaire française venue au secours du Brak.

Deuxièmement, l'étude du cas du Waalo présente un intérêt tout particulier du fait qu'à la traite des esclaves se juxtapose celle de la gomme. Or celle-ci n'a pas du tout les mêmes effets que la première sur la société africaine. L'exportation de produits (au lieu de force de travail) n'a pas nécessairement d'effets dévastateurs; elle peut au contraire promouvoir des progrès. Ce type d'exportations n'est pas caractéristique de la période mercantiliste pour l'Afrique dans son ensemble, qui fournit presque uniquement des esclaves. Mais il joue ici exceptionnellement un rôle aussi important, parce que les esclaves (comme l'or du Galam d'ailleurs) prennent surtout la route de Gambie. Or la gomme est fournie par le Waalo, mais aussi et surtout par les Maures Trarza. Ceux-ci peuvent l'exporter soit par Saint-Louis aux seuls Français, soit par Portendick ouvert à la concurrence des Anglais et des Hollandais. Pour tarir la route de Portendick, les Français aideront donc les Trarza à s'installer sur le Fleuve, puis à le franchir au cours de la guerre de la gomme (premier quart du XVIIIe siècle). Ces circonstances introduisent donc dans la région une contradiction secondaire particulière, entre le Waalo et les Trarza. C'est cette contradiction

qui explique l'échec de la guerre des marabouts du XVII<sup>e</sup> siècle menée à la fois par les marabouts hostiles à la traite négrière et par les Maures qui exercent une pression grandissante sur le Waalo pour y monopoliser la gomme.

Les effets dévastateurs de la traite négrière mercantiliste dans toutes les régions de l'Afrique où elle a opéré ont été analogues. De Saint-Louis à Quelimane elle a touché, à partir de la côte, la presque totalité du continent à l'exception de sa partie nord-est (Soudan, Ethiopie, Somalie, Afrique de l'Est). L'analogie entre l'histoire du Waalo et celle du royaume de Kongo par exemple mérite d'être rappelée (12). La traite négrière provoque ici également la désintégration du pouvoir central et l'anarchie qui ouvre la voie aux razzias des Yaga. On pourrait multiplier les exemples. Partout sur le continent, anarchie et guerres, fuites des peuples vers des régions refuges difficiles d'accès mais aussi pour cela le plus souvent misérables (comme en témoignent les zones refuges des paléo-négritiques des montagnes surpeuplées de l'Afrique de l'Ouest), se sont soldées par une réduction terrifiante de la population. Les processus d'intégration des peuples et de construction de vastes ensembles, qui se développaient à l'époque prémercantiliste, sont arrêtés au profit d'un émiettement, d'un isolement et d'un enchevêtrement incroyables qui sont, comme on le sait, à l'origine d'un des handicaps contemporains parmi les plus sérieux.

On ne peut conclure ce chapitre sans aborder la question de la période mercantiliste orientale. Nous avons avoué hésiter à définir ainsi les relations du monde oriental (égyptien et arabe) avec l'Afrique du Nil et de la côte orientale (Mer Rouge et Océan Indien jusqu'au Mozambique). Ni l'Empire Ottoman, ni l'Egypte de Mohamad Ali, et encore moins les sultanats sud arabiques, ne sont des formations mercantilistes analogues à celles de l'Europe de la renaissance à la révolution industrielle. La désagrégation des rapports précapitalistes, condition de la constitution d'un prolétariat, y est presque absente. C'est cet obstacle que Mohamad tente de surmonter par une organisation étatique originale qu'il n'y a pas

lieu d'analyser ici. Ce que nous voulons dégager ici, ce sont les lignes de force de l'évolution du Soudan que Mohamad Ali va conquérir dans la première moitié du XIXe siècle (13). C'est au cours de la période prémercantiliste que se constituent au Soudan deux sultanats fondés sur le commerce lointain (avec l'Egypte et l'Orient) : le sultanat du Dar Four, encore solide au moment de la conquête égyptienne, et le sultanat Fung entre les deux Nils, affaibli par les guerres que l'Ethiopie lui fait. L'objectif de Mohamad Ali est très simple : se procurer au Soudan par le pillage de l'or, des esclaves, quelques produits (ivoire notamment) qu'il pourra exporter pour renforcer l'industrialisation de l'Egypte. C'est un processus d'accumulation primitive analogue à celui de l'époque mercantiliste pour l'Europe. Et c'est pourquoi nous parlons de mercantilisme oriental. A cela près que la révolution industrielle ayant déjà eu lieu et étant connue du Pacha d'Egypte, la période mercantiliste et la période du capitalisme industriel achevé sont ici confondues dans la tentative d'une industrialisation de l'Egypte financée par une ponction de l'Etat sur la paysannerie, le monopole du commerce extérieur et - quand cela est possible - le pillage de colonies.

Jusqu'en 1850, c'est l'armée égyptienne qui procède elle-même à la chasse aux esclaves et au pillage des produits du Soudan. Après cette date, l'armée cède la place aux tribus nomades soudanaises (notamment les Baqqara) qui vendent les esclaves récoltés à des marchands turcs, coptes, syriens et européens installés pour le compte du Khédive. Ces opérations entraînent rapidement des transformations dans l'organisation sociale des nomades en question : à l'organisation clanique succède une organisation dite de "féodalisme nomade", quasi-étatique, fondée sur une base territoriale, dominée par une noblesse guerrière. Dans les zones d'agriculture sédentaire conquises, l'armée égyptienne détruit les anciennes chefferies et soumet les villageois à un impôt en nature (bétail et céréales) destiné à nourrir l'administration et l'armée des conquérants. Des cheikhs sont fabriqués par les Egyptiens, chargés de la collecte de l'impôt, qui s'enrichissent rapidement par ce moyen. Par ailleurs, les meilleures terres



seront enlevées aux collectivités et données aux beys égyptiens et à certains de ces cheikhs soudanais. Des paysans seront enlevés à leurs villages pour être attachés à ces terres - comme mi-esclaves mi-serfs - dont l'exploitation, largement commerciale, doit enrichir le Trésor égyptien. Dans les bourgs créés par l'armée aux croisements des routes et sur les confins de la zone de razzia, les paysans, pourchassés par les nomades et appauvris par les cheikhs, affluent. Un artisanat séparé de l'agriculture s'installe, tandis que sur les exploitations agricoles données aux beys et aux cheikhs, les méthodes agricoles égyptiennes, d'une plus haute productivité, sont introduites. Dès 1870, l'impôt en argent, possible par suite des progrès du surplus commercialisé, remplace l'impôt en nature. Le pays s'unifie, s'islamise et s'arabise.

La révolte mahdiste (1881-1898) est celle du peuple opprimé par ce système : le peuple des communautés villageoises, celui des paysans-esclaves des domaines et celui des artisans, esclaves et mendiants des bourgs. La révolte victorieuse chasse l'armée égyptienne, les beys et les cheikhs. Mais après la mort du Mahdi, l'Etat, qui s'organise autour du Calife Abdallah, change de contenu. Les chefs militaires de la révolte, issus du peuple, comme les chefs guerriers **Baqqara** qui se rallient, réorganisent à leur profit un Etat analogue à celui des Egyptiens ; s'approprient les domaines et perçoivent les impôts pour leur compte. L'Etat mahdiste interdit certes l'exportation des esclaves, qui d'ailleurs avait largement perdu l'importance qu'elle avait eue aux origines de la conquête, du fait de la mise en valeur de cette force de travail sur place. Mais l'Etat mahdiste entend maintenir l'exploitation des masses à son profit et, pour atteindre ses fins, détruit les éléments populaires groupés autour de la famille du Mahdi. La famille du prophète est emprisonnée et 13 des chefs militaires populaires exécutés. Peu à peu d'ailleurs, l'Etat mahdiste reprend l'exportation des esclaves, mais cette fois à son bénéfice : le Calife Abdallah organise la chasse aux esclaves parmi les peuples voisins - étrangers à son Etat - du haut Nil, du Dar Four et d'Ethiopie ; il en garde

un grand nombre pour renforcer son armée et son économie mais il autorise des marchands - soudanais maintenant - à en exporter.

L'armée du Calife, qui avait perdu le caractère populaire qui avait fait sa force au temps de la révolte, ne résistera pas à l'expédition coloniale des Anglais à la fin du siècle.

La traite négrière organisée à partir de Zanzibar (14) au XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit sans doute également dans un cadre mercantiliste. Pendant des siècles, le commerce arabe sur la côte est s'inscrira dans un cadre prémercantiliste, mettant en rapport ces régions de l'Afrique noire avec l'Inde, l'Insulinde et même la Chine. Les produits y seront plus importants que les esclaves, comme en témoigne ici encore le très faible peuplement noir de l'Arabie du sud et des pays limitrophes de l'Océan Indien. Une seule exception sans doute, au moment où le Califat abbasside organise dans le Bas Iraq des plantations de canne à sucre pour lesquelles il importe des esclaves noirs. Avec la révolte de ceux-ci (la révolte Qarmate) se clôt ce chapitre bref. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la traite négrière prend soudainement des proportions beaucoup plus importantes. Deux débouchés nouveaux s'ouvrent en effet à celle-ci. C'est d'abord l'île de la Réunion qui se ravitaille de cette manière (les esclaves sont déguisés en "travailleurs contractuels") depuis que les Anglais interdisent la traite. C'est ensuite l'île de Zanzibar elle-même. Depuis 1840, le Sultan y a transféré sa capitale, jusque là Oman. Il établit peu à peu dans l'île une économie de plantation esclavagiste qui produit les clous de girofle que le commerce européen lui offre désormais d'écouler. Zanzibar, entrepôt jusque là, devient une plantation, sur un modèle très voisin de celui des Antilles, de la Réunion ou de Maurice : des Antilles arabes. Ainsi voit-on, une fois de plus, - dans ce cas de la traite à partir de Zanzibar - que l'intégration dans le système capitaliste mondial est responsable d'une traite négrière dévastatrice sans analogie avec le commerce à longue distance de la période précapitaliste.

L'intégration au système capitaliste achevé : le XIX<sup>e</sup> siècle

La traite négrière disparaît lorsque s'achève le mercantilisme, c'est-à-dire pour l'essentiel avec la révolution industrielle. Le capitalisme prend alors au centre sa forme achevée ; la fonction du mercantilisme - l'accumulation primitive de la richesse - perd son importance ; le centre de gravité du capital se déplace du secteur marchand vers l'industrie nouvelle. La périphérie ancienne - l'Amérique des plantations - et sa périphérie - l'Afrique de la traite négrière - doivent céder la place à une périphérie nouvelle. Celle-ci aura pour fonction de fournir des produits permettant de réduire la valeur du capital constant et celle du capital variable mis en oeuvre au centre : des matières premières et des produits agricoles. La condition pour que l'échange procurant ces produits au centre soit intéressant est celle que révèle la théorie de l'échange inégal<sup>15/</sup>.

Cependant, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le capital central ne dispose, pour réaliser cet objectif, que de moyens très limités. C'est seulement lorsque la monopolisation aura fait son apparition au centre que l'exportation du capital à grande échelle sera possible et que désormais le capital central disposera du moyen d'aller organiser directement à la périphérie, par des moyens modernes, la production qui lui convient dans les conditions qui lui conviennent. Jusque là il doit compter seulement sur la capacité des formations sociales locales de s'adapter "spontanément", "par elles-mêmes", aux nouvelles exigences du système. L'Amérique peut le faire ; dans l'Inde le pouvoir colonial anglais peut l'imposer comme les Hollandais en Indonésie ; dans certains pays d'Orient (Empire Ottoman et Egypte) les efforts conjugués de "l'adaptation interne spontanée" et des pressions extérieures donnent quelques résultats. Ce n'est pas ici la place de faire cette histoire. En Afrique tropicale même quelques résultats seront obtenus, qui seront l'oeuvre exclusive d'adaptation interne des sociétés africaines. Un certain nombre d'études renseignent bien sur le mécanisme de cette adaptation.

La recherche de Boubacar Barry en est une. Là encore renvoyons le lecteur à ce livre passionnant<sup>16/</sup>. Le projet de colonisation agricole du Waalo, pour en faire un pays de plantations (de coton, canne à sucre, tabac etc...), formulé pour la première fois par le gouverneur anglais de Saint-Louis, O'Hara, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sera mis à l'ordre du jour pendant la Révolution et l'Empire, comme conséquence de la révolte des esclaves de Saint-Domingue. Le Waalo "acheté" en 1819 par le gouverneur Schmaltz, l'expérience commence. Barry analyse l'échec. La résistance que les communautés villageoises opposent à leur dépossession en faveur de planteurs européens, consentie par l'aristocratie qui reçoit en compensation des "coutumes" supplémentaires en est la première cause. La seconde est l'absence de main d'oeuvre, car il n'y a aucune raison que les paysans quittent leurs communautés pour se faire prolétaires chez les planteurs. Le Brak fournit quelques esclaves de fait : des "engagés à temps". Mais la colonisation ne dispose que de moyens de "bricolage". Il faudra attendre la conquête coloniale pour que des moyens sérieux ouvrent la voie à la prolétarisation : impositions fiscales, dépossession pure et simple, travail forcé, bref tous les moyens mis en oeuvre après 1880 en Afrique, selon des modalités très analogues à celles employées plus tôt par les Anglais dans l'Inde, les Hollandais en Indonésie, les Français en Algérie et les Egyptiens au Soudan. Toujours est-il que l'échec de la colonisation agricole du Waalo est consacré en 1831. La tentative avait néanmoins accentué la haine du peuple contre son aristocratie et préparé l'adhésion à l'Islam : en marge du pouvoir, des communautés musulmanes s'organisent, pour se défendre, autour du Sérigne auquel elles versent la dîme. Lorsque, de 1855 à 1859; Faidherbe conquiert le Waalo dans l'intention de reprendre la colonisation agricole et de procurer enfin à l'industrie métropolitaine le coton dont elle a besoin, l'aristocratie vaincue adhère à l'Islam. Un chapitre nouveau s'ouvre et on verra plus loin comment la production nouvelle va s'organiser conformément aux exigences du centre. L'Islam change donc une deuxième fois de contenu, car d'idéologie de la résistance il va devenir, comme on le verra, un moyen puissant d'intégration de la périphérie nouvelle et de soumission au projet du centre.

D'autres sociétés africaines ont fait l'effort de s'adapter d'elles-mêmes à ce projet avant même leur conquête. Walter Rodney<sup>17/</sup> fait remarquer que sur toute la côte du Bénin les esclaves que l'on continue à razzier mais que l'on ne peut plus exporter, sont mis au travail à l'intérieur de la société pour produire entre autre ces produits d'exportation que l'Europe demande. Catherine Coquery<sup>18/</sup> analyse dans ces termes la prodigieuse mise en valeur de la palmeraie dahoméenne. Onwuka Dike<sup>19/</sup> montre comment une autre société - celle des Ibo - qui n'a pas la possibilité de recourir à des esclaves, s'adapte néanmoins, toujours pour produire de l'huile de palme destinée à l'exportation. Là encore on pourrait multiplier les exemples.

La constitution puis la destruction de l'Empire de Samory révèle un autre aspect des mécanismes de l'intégration<sup>20/</sup>. La collecte des produits d'exportation et l'acheminement des importations reçues en contrepartie renforcent la position des Dioula musulmans, minorité héritée des époques lointaines du prémercantilisme. La "révolution dioula" leur permet de mettre en place un Etat dont ils assurent la direction. Mais cet épisode tardif s'ouvre déjà sur la période coloniale. A peine né, l'Etat de Samory devra affronter les conquérants. Ceux-ci vont détruire cet Etat, réorganiser les circuits d'échange dans le sens qui leur convient et réduire les Dioula aux fonctions subalternes du commerce colonial.

L'intégration au système capitaliste achevé : la colonisation.

Le partage du continent, accompli à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, donne aux colonisateurs des moyens décuplés pour atteindre l'objectif du capital central. Cet objectif est - rappelons le - partout identique : obtenir des produits d'exportation bon marché. Mais pour cela le capital central, désormais parvenu au stade des monopoles, peut directement organiser la production sur place et y exploiter à la fois les ressources naturelles (en les gaspillant, en les pillant, c'est-à-dire en les payant à un prix qui ne permet pas la reconstitution d'activités de remplacement lorsqu'elles sont épuisées)<sup>21/</sup> et le travail bon marché. D'autre part la domination politique directe et brutale lui permet de limiter les faux frais de l'entretien de classes sociales locales ceorroies de transmission<sup>22/</sup> et de disposer de moyens politiques de coercition directs.

Pourtant, si l'objectif est identique partout, on va constater le développement de variantes différentes du système d'exploitation coloniale. Ces variantes ne dépendront pas - ou peu - de la nationalité colonisatrice. L'opposition colonisation directe française - indirecte anglaise, fréquente dans la littérature, est très peu marquée en Afrique. Certes quelques différences seront à mettre au compte de la nationalité des maîtres. Plus riche, plus développé, ayant acquis de surcroît "les meilleurs morceaux", le capital anglais procédera à une mise en valeur plus précoce et plus profonde que le capital français<sup>23/</sup>. Petite puissance ayant été obligée de composer avec les plus grands, la Belgique, contrainte d'accepter dans son Congo la concurrence des produits étrangers, ne disposera pas des monopoles coloniaux directs dont la France a usé et abusé à son profit. De même le Portugal acceptera-t-il de partager ses colonies avec le grand capital anglo-américain?

Dans la région que nous avons appelée l'Afrique des réserves<sup>24/</sup> le capital central a besoin de disposer immédiatement d'un prolétariat nombreux. C'est qu'il y a ici des richesses minières importantes à exploiter (l'or et le diamant en Afrique du Sud, le cuivre en Rhodésie du Nord) ou une colonisation agricole de peuplement exceptionnelle en Afrique tropicale (colonisation boer ancienne en Afrique du Sud, anglaise nouvelle en Rhodésie du Sud et, à l'extrémité nord de la région, au Kenya séparé jusqu'en 1919 de la partie sud de l'Afrique des réserves par le Tanganyika allemand). Pour se procurer rapidement ce prolétariat le colonisateur dépense par la violence les communautés rurales africaines, les repousse dans des régions volontairement exigues. De plus il les maintient dans ces régions pauvres sans moyens de modernisation et d'intensification de leur exploitation. Ainsi oblige-t-il la société "traditionnelle" à se faire pourvoyeuse de migrants temporaires ou définitifs à une échelle immense, fournissant ainsi un prolétariat à bon marché aux mines, aux fermes européennes puis, plus tard, aux industries manufacturières d'Afrique du Sud, de Rhodésie et du Kenya. Dès lors on ne peut plus parler dans cette région du continent de société traditionnelle, car la société des réserves a une fonction qui n'a rien à voir avec la "tradition" : celle de fournir un prolétariat migrant. Déformées, appauvries, les formations sociales africaines de cette région perdent jusqu'à leur apparence d'autonomie : l'Afrique misérable des Bantoustans et de l'apartheid est née ; elle va être celle qui fournira le plus grand profit au capital central. La mythologie idéologique "économiste" des "lois du marché du travail" dans ces conditions, formulée par Arthur Lewis, a fait l'objet d'une critique impitoyable dans laquelle Giovanni Arrighi restitue à la violence politique sa place véritable<sup>25/</sup>.

En Afrique de l'Ouest il n'y avait pas de richesses minières importantes connues pour attirer le capital étranger jusqu'à une date très récente, pas davantage de colonisation de peuplement. Mais en revanche la traite négrière, très active sur cette côte, avait engendré et développé

les structures sociales complexes que nous avons analysées plus haut. Il était donc possible pour le colonisateur de façonner une structure permettant la production à grande échelle de produits agricoles tropicaux d'exportation aux conditions nécessaires pour intéresser le capital central à ces produits, c'est-à-dire à condition que la rémunération du travail qu'elles permettent soit si basse que ces produits reviennent à meilleur compte que des substituts possibles produits au centre même.

C'est l'ensemble de ces moyens et des structures qu'ils vont engendrer qui constitue l'économie de traite<sup>26/</sup>. Les moyens seront autant politiques qu'économiques d'ailleurs, comme toujours. Ces moyens principaux seront : 1) l'organisation d'un monopole commercial dominant, celui des maisons coloniales d'import-export, et la structuration pyramidale du réseau commercial qu'elles dominent, dans laquelle les Libanais occuperont les zones intermédiaires et les anciens marchands africains seront brisés pour occuper les fonctions subalternes, 2) l'imposition des paysans en argent qui les oblige à produire ce qu'on leur offre de leur acheter, 3) le soutien politique à des couches et classes sociales qui sont autorisées à s'approprier de fait une partie des terres coloniales et l'organisation de migrations internes à partir de régions que l'on abandonne volontairement dans leur pauvreté pour servir de réserves de main d'oeuvre aux zones de plantations, 4) l'alliance politique avec des groupes sociaux qui, dans le cadre théocratique des confréries musulmanes, ont intérêt à donner une forme commercialisable au tribut qu'ils perçoivent sur la paysannerie, et 5) enfin, last but not least, quand les moyens précédents s'avèrent insuffisants, le recours pur et simple à la coercition administrative : le travail forcé. La société traditionnelle dans ces conditions est déformée au point de n'être plus reconnaissable ; elle a perdu son autonomie, elle a pour fonction principale la production pour le marché international dans des conditions qui, parce qu'elles l'appauvrissent, lui ôtent toute perspective de modernisation radicale. Cette société "traditionnelle" n'est donc pas en transition (vers la "modernité") ; elle est achevée comme société dépendante,



périphérique, en ce sens bloquée. Elle conservera donc de ce fait certaines apparences traditionnelles qui constituent son seul moyen de survie. L'économie de traite définit l'ensemble des rapports de subordination/domination entre cette société pseudotraditionnelle intégrée au système mondial et la société capitaliste centrale qui la façonne et la domine. Banalisé hélas trop souvent, le concept d'économie de traite a été réduit à son apparence descriptive : l'échange de produits agricoles contre des produits manufacturés importés<sup>27/</sup>. Le concept d'économie de traite est infiniment plus riche : il décrit analytiquement l'échange de produits agricoles fournis par une société périphérique façonnée de cette manière contre les produits d'une industrie capitaliste centrale (importés ou produits sur place par des entreprises européennes).

Les résultats de l'économie de traite ont été variés selon les régions de cette Afrique de la traite. A tout seigneur tout honneur. C'est au capital anglais que revient l'initiative d'une formulation parfaitement cohérente des objectifs et des moyens. Lorsque, aux débuts de la colonisation, Lever Brothers demande au Gouverneur de la Gold Coast l'octroi de concessions destinées à lui permettre d'installer des plantations modernes, celui-ci refuse parce que "cela n'était pas nécessaire" : il suffira, explique-t-il, d'aider les chefs "traditionnels" à s'appropriier les meilleures terres pour que, sans coûts supplémentaires d'investissements, ces productions d'exportation puissent être obtenues. Lever s'adressera aux Belges et obtiendra ces concessions au Congo, on verra plus loin pourquoi.

Nous avons en effet analysé les conditions de succès de l'économie de traite, qui sont<sup>28/</sup> : 1) un degré "optimal" de hiérarchisation de la société "traditionnelle", qui correspond précisément à celui des zones façonnées par la traite négrière, 2) une densité "optimale" de la population rurale - de 10 à 30 habitants au kilomètre carré -, 3) la possibilité d'amorcer le processus de prolétarianisation par l'appel à des immigrants étrangers

aux ethnies de la zone de plantation, 4) le choix de cultures "riches" permettant de dégager un surplus par hectare et par travailleur suffisant dès le premier stade de la mise en valeur, et 5) le soutien du pouvoir politique et la mise à la disposition de la minorité favorisée des moyens (politiques et économiques, notamment du crédit agricole) permettant l'appropriation et la mise en valeur des plantations.

Le modèle achevé de l'économie de traite sera réalisé en Gold Coast et au Togo Allemand dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, reproduit, avec beaucoup de retard, en Afrique occidentale puis en Afrique équatoriale françaises. Nous avons expliqué que ce retard, qui reflète celui du capitalisme français, rend compte des tentatives de quasi colonisation de peuplement même dans des conditions peu favorables (planteurs français de Côte d'Ivoire et d'Afrique équatoriale...) et du maintien corrélatif du travail forcé jusqu'à l'époque contemporaine, après la seconde guerre mondiale<sup>29/</sup>.

L'économie de traite revêt deux formes principales. La Koula-kisation, c'est-à-dire la constitution d'une classe de planteurs indigènes d'origine rurale, la quasi appropriation privative du sol par ces planteurs, et l'emploi d'une main d'oeuvre salariée, est la forme dominante du golfe de Guinée, là où les conditions ont permis le développement de l'économie de traite. Par contre dans la savane, du Sénégal au Soudan, en passant par le Nigéria du Nord, les confréries musulmanes vont permettre un autre type d'économie de traite : l'organisation de la production d'exportation (arachides et coton) dans le cadre de vastes zones soumises à un pouvoir théocratico-politique - celui des confréries Mourides du Sénégal, "Sultanats" du Nigéria, Ansar et Ashiqqa du Soudan) - qui conserve la forme d'une formation sociale tributaire, mais intégrée au système international puisque le surplus approprié sous forme de tribut perçu sur les communautés villageoises est lui-même commercialisé. C'est la colonisation égyptienne au Soudan qui crée les conditions les plus avancées pour le développement de ce type d'organisation qui

tend dans ce pays au latifundium pur et simple. Les Anglais ne feront que recueillir les fruits de cette évolution. Les nouveaux latifundiaires, ralliés après 1898 à l'administration coloniale, feront cultiver du coton pour le bénéfice de l'industrie anglaise. Des moyens techniques puissants et modernes (irrigation à grande échelle dans la Gezira) seront mis à leur disposition. Mais la "seconde mutation de l'Islam" en Afrique de l'Ouest, après la conquête coloniale, ouvre la voie à une évolution du même genre, bien que moins franche et plus lente. Nous avons déjà vu comment dans cette région l'Islam connaît une première mutation, de religion de la caste minoritaire des marchands de la période prémercantiliste intégrés dans une société animiste (analogue donc au Judaïsme en Europe) il devient l'idéologie de résistance population à la traite négrière de la période mercantiliste. Cette seconde mutation fait de l'Islam, "récupéré" par l'aristocratie et la colonisation, l'idéologie d'encadrement des paysans pour l'organisation de la production d'exportation souhaitée par le colonisateur. Le phénomène mouride du Sénégal est sans doute l'exemple le plus éclatant de cette seconde mutation. Peu importe que les initiateurs de la confrérie et des administrateurs coloniaux bornés se soient crus - un temps - hostiles les uns aux autres. En définitive la confrérie a été le vecteur le plus important de l'expansion de l'économie arachidière, de soumission des paysans à l'objectif de cette économie : produire beaucoup, accepter une rémunération très basse et stagnante en dépit des progrès de la productivité.

L'organisation de l'économie de traite imposait la destruction du commerce précolonial et le refaçonnement des circuits dans la direction exigée par l'extraversion de l'économie. Car des complémentarités régionales, ayant une base naturelle importante (forêt - savane), renforcées par l'histoire des rapports entre les sociétés de l'Afrique de l'Ouest, existaient avant la conquête. Le commerce intérieur de la cola et du sel, les échanges éleveurs-agriculteurs, le drainage des produits d'exportation et la diffusion des produits d'importation, constituaient un réseau dense et intégré, dominé par des marchands africains. Les maisons de commerce coloniales doivent accaparer tous les flux, orienter tous ceux-ci vers la côte ; et, pour cette raison, la colonisation détruira le commerce intérieur africain, puis réduira les commerçants africains au rôle de collec-

teurs primaires subalternes, quand elle ne les aura pas liquidés purement et simplement. La destruction du commerce de Samory, comme celle du commerce des métis de Saint-Louis, Gorée et Freetown, celle du commerce haoussa et asante de Salaga et celle des Ibo du delta du Niger, témoignent de cet autre effet socio-économique dévastateur de l'économie de traite<sup>30/</sup>.

A l'échelle de la région l'économie de traite engendre donc nécessairement une polarisation du développement périphérique dépendant. La "richesse" de la côte a pour corrolaire nécessaire l'appauvrissement de l'intérieur. L'Afrique, dont la géographie comme l'histoire imposaient un développement continental, organisé autour des grands axes fluviaux intérieurs (qui permettaient les transports, l'irrigation, l'énergie etc...), sera condamnée à n'être "mise en valeur" que dans sa mince zone côtière. L'allocation exclusive des ressources dans cette dernière zone, politique planifiée de l'économie de traite, accentue le déséquilibre régional. L'émigration massive de l'intérieur vers la côte participe de cette logique du système : elle met le travail (à bon marché) à la disposition du capital là ou celui-ci l'exige et seule "l'idéologie des harmonies universelles" permet de voir dans ces migrations autre chose que des migrations appauvrissantes pour les zones de départ<sup>31/</sup>. La balkanisation sera le terme ultime de l'économie de traite, les micro-régions "bénéficiaires" n'ayant aucun "intérêt" à "partager" avec leurs réserves intérieures les miettes du gâteau colonial.

Les magnificences de l'économie de traite sont donc très relatives. Pourtant ce système n'a pas pu être mis en oeuvre dans la troisième macro-région du continent, l'Afrique centrale. Ici les conditions écologiques avaient, d'une certaine manière, protégé les peuples réfugiés dans des zones peu ouvertes à la pénétration à partir de la côte - des ravages de la traite négrière. La faible densité du peuplement et l'absence de hiérarchisations suffisantes rendent impossibles le modèle de l'économie de traite. Découragées, les colonisateurs donneront le pays à des aventuriers

qui acceptent de tenter "d'en tirer quelque chose", sans moyens - car l'aventure n'attire pas les capitaux. Le procès des Compagnies concessionnaires qui, de 1890 à 1930 ravagent l'Afrique équatoriale française sans autre résultat qu'un profit dérisoire, celui de la politique léopoldienne au Congo, ont été faits <sup>32/</sup>. Ce n'est donc qu'après la première guerre mondiale pour le Congo belge, où la solution des plantations industrielles établies directement par le grand capital est adoptée (on se souvient que Lever, dont l'établissement refusé en Gold Coast, est accueilli par les Belges), que, par extension à partir de ces zones de plantations du capital étranger, une petite économie de traite perçe. Pour ce qui est de l'A.E.F. il faudra attendre les années 1950 pour voir poindre les premiers symptômes de l'économie de traite. Le poids - négatif - de la période des compagnies concessionnaires, encore omniprésent, justifie donc le nom d'Afrique des compagnies concessionnaires que nous donnons à la région.

Dans les trois cas le système colonial organise donc la société pour produire, dans les meilleures conditions possibles du point de vue de la métropole, des produits d'exportation n'assurant qu'une rémunération très faible et stagnante du travail. C'est cet objectif réalisé, qu'il faut maintenant analyser en termes théoriques <sup>33/</sup>, qui nous fait conclure : il n'y a pas de sociétés traditionnelles dans l'Afrique contemporaine, il n'y a que des sociétés périphériques dépendantes.

N O T E S

- (1) Pour plus de détails voir L'Accumulation à l'échelle mondiale (Anthropos-IFAN, 1970), notamment pp. 31, 165 à 168 et 341 à 372. Voir également nos articles Le développement du capitalisme en Afrique Noire (in En partant du Capital, Anthropos 1968) et la politique coloniale française à l'égard de la bourgeoisie commerçante sénégalaise (in The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa, ed. by Claude Meillassoux Oxford 1971 ; voir également dans cet ouvrage les développements que nous avons faits dans la discussion sur le thème du colloque de Freetown rapporté).
- (2) Cette idée du caractère cumulatif du progrès technologique et de l'importance de l'âge de la formation sociale pour juger de la signification à un mode de production qui lui appartient est soulignée par Hector Silva Michelena. (the economic formation : notes on the problem of its definition, doc ronéoté, IDEP, Oct. 1971.)
- (3) L'Accumulation à l'échelle mondiale, Chap. I.
- (4) Catherine Coquery (Recherches sur un mode de production africain, La Pensée, avril 1969) insiste avec raison sur le rôle décisif que le commerce lointain a joué dans la constitution de certaines formations africaines, Ahmad El Kodsy (Nationalism and class struggles in the arab world, Monthly review, jul.-aug. 1970) en fait autant pour le monde arabe. Antoine Pelletier et Jean Jacques Goblot (Matérialisme historique et histoire des civilisations, Paris 1969) le suggèrent pour la Grèce.

- (5) Voir A. El Kodsy, art.cité.
- (6) A l'exception de l'Egypte, et de la Mésopotamie (voir A. El Kodsy, art. cité) ; d'où l'erreur fréquente qui consiste à parler de "féodalisme arabe", critiquée par Kodsy.
- (7) Ce rôle, et la nature de ce commerce ont été mis en relief pour la première fois par E. Bovill (Caravans of the old Sahara, Londres 1933).
- (8) Voir A. El Kodsy, art. cité.
- (9) Fernand Braudel La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Paris, Armand Colin 1949.
- (10) L'Accumulation à l'échelle mondiale, chap II, Section III.
- (11) Boubacar Barry, le royaume du Waalo 1659-1859, thèse Paris 1971, **ronotée**. Les qualités de cette recherche, tant de rigueur que de présentation, rendent surperflus un "résumé" de cette histoire, pour laquelle nous renvoyons le lecteur au travail en question.
- (12) Voir, entre autre, Jan Vansina (Introduction à l'ethnographie du Congo, Bruxelles 1967 ; Long distance trade routes in central Africa, Journ. of African history, 1962 3 Notes sur l'origine du royaume de Kongo, Journal of African history, 1963) ; G. Ballandier (La vie quotidienne au royaume de Kongo du XVI au XVIIIe siècle, Paris 1965) ; et Aspects of Central African history, ed.by T.O. Ranger, Heinemann 1968.

- (13) Voir, entre autres R. Hill (Egypt in the Sudan 1820-1881), Londres 1959) ; P.M. Holt (The Mahdist State in the Sudan 1881-1898, Oxford 1958) ; J.S. Trimingham (Islam in the Sudan, Oxford 1949).
- (14) Voir, entre autre History of East Africa, ed. by Roland Oliver and Gervase Mathew, Oxford 1963, notamment vol. I, chap. IV, V et VII.
- (15) Voir l'Accumulation à l'échelle mondiale.
- (16) B. Barry, op.cité.
- (17) Walter Rodney, African Slavery and other Forms of Social oppression on the Upper Guinea Coast in the contest of the Atlantic Slave-Trade, Journal of African history, 1966, n° 3.
- (18) Catherine Coquery, De la traite des esclaves à l'exportation de l'huile de palme et des palmistes au Dahomey, XIXe Siècle, in The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa, op cité.
- (19) K. Onwuka Dike, Trade and Politics in the Niger Delta 1830-1885, Oxford, 1956.
- (20) J.Y. Person, Samori, IFAN 1970, 3 vols. L'expression "révolution dioula" est de Person.



- (21) Ce problème de pillage des ressources naturelles commence à être étudié avec la prise de conscience contemporaine des "problèmes de l'environnement" (bien que l'expression soit ambiguë). Voir L'Accumulation à l'échelle mondiale, post face à la seconde édition pp. 594-595.
- (22) D'où le retard du développement en Afrique du modèle périphérique d'industrialisation par substitution d'importations. Il faudra attendre l'indépendance pour que des couches locales qui prennent la relève de l'administration coloniale constituent un premier élément d'un marché interne de "biens de luxe" selon le modèle d'articulation que nous développons plus loin (Le modèle théorique de l'accumulation dans le monde contemporain, centre et périphérie). D'où aussi le caractère bureaucratique prononcé des "couches privilégiées".
- (23) Ainsi les structures mises en place en Gold Coast dès 1890, qui vont caractériser le Ghana jusqu'aujourd'hui (R. Szereszewski, Structural changes in the economy of Ghana 1891-1911, Londres 1965) feront leur apparition en Côte d'Ivoire à partir de 1950 seulement, après l'abolition du travail forcé (Samir Amin, Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris 1967).
- (24) Voir Ralph Horwitz, The political economy of South Africa (Londres, 1967) ; Richard Gray, The Two Nations (Oxford, 1961) ; Serge Thion, Le pouvoir pâle (Paris, 1969) ; et surtout G. Arrighi, The political economy of Rhodesia (Mouton, 1968).

- (25) Arthur Lewis, Economic development with unlimited supplies of labour, The Manchester School, May 1954 ; G. Arrighi, op.cité.
- (26) Nous avons analysé cette économie de traite, in L'Afrique de l'Ouest bloquée (Paris 1971). Voir également R. Szereszewski (op.cité) ; notre Développement du capitalisme en Côte d'Ivoire (Paris 1967) ; Osende Afana, l'Economie de l'Ouest Africain (Paris, 1966) ; et André Vanhaeverbeke, Rémunération du travail et commerce extérieur, Louvain 1970.
- (27) Comme le fait Suret Canale, l'Afrique Noire, l'ère coloniale (Chapitre sur l'économie de traite), Paris 1960.
- (28) L'Accumulation à l'échelle mondiale, pp. 347-48.
- (29) L'Afrique de l'Ouest bloquée.
- (30) Voir notre contribution à la discussion de ce problème in The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa, ed. by Cl. Meillassoux, I.A.I., Oxford 1971.
- (31) Elliot J. Berg (The economics of the migrant labor system, in Kuper, Hilda, ed., Urbanisation and migration in west Africa, Un. of California, 1965) traduit mieux que quiconque cette idéologie non scientifique. L'approche conventionnelle qu'il développe suppose que les migrations "redistribuent" un "facteur de la production" (le travail) originellement distribué inégalement. S'il en était ainsi les migrations tendraient à égaliser le taux de croissance des économies des diverses régions. Or on constate partout qu'elles s'accompagnent d'un écart grandissant entre ceux-ci : l'accélération de la croissance (par tête) dans les zones d'immigration et sa réduction dans les zones d'émigration.

- (32) Cathérine Coquery, Le Congo français au temps des Compagnies concessionnaires 1890-1930, thèse Paris 1971 ; R. Merlier, Le Congo, de la colonisation belge à l'indépendance, Paris 1965 ; S. Amin et C. Coquery, Histoire économique du Congo 1880-1968, IFAN-Anthropos 1969.
- (33) Voir Le modèle théorique de l'accumulation dans le monde contemporain, centre et périphérie, texte suivant.